

## Présentation

Steve Bouchard citoyen composteur ayant à cœur l'écologie urbaine.

## Proposition principales

### **1. Que la Ville aménage des zones de dépôt constituées d'un espace compost, d'une cloche de tri sélectif et d'un compacteur à déchet.**

Le mode de vie actuel encourage la production de déchet. La méthode d'ébouage accentue ce phénomène puisque les vidanges sont cueillies directement à la porte.

Cela ne rend point service à la nature en déresponsabilisant l'individu.

Terminé la collecte motorisée à domicile. Les citoyens se responsabiliseront en acheminant eux-mêmes leurs ordures au site de dépôt. Les camions assureront le transport du site de dépôt à l'usine de bio méthanisation, au centre de recyclage et à l'incinérateur. Plusieurs sites seront aménagés afin qu'il y en ait un près de chez vous.

Nombreux emballages et déchets proviennent des épiceries et centres d'achat. Leurs stationnements seront des endroits de prédilection pour y aménager des sites de dépôt.

Les parcs, petits espaces verts, stationnements, terrains vagues, fonds de ruelles, serviront également comme sites de dépôt. Tout immeuble ayant l'espace pour y loger un site de dépôt bénéficiera d'un service à domicile.

### Bienfaits :

- Nul besoin d'un centre de tri puisque les matières seront triées à la source papier, carton/verre/plastique/aluminium seront déposés dans des espaces séparés.
- Les citoyens seront sensibilisés et réduiront la production de déchets.
- Les quartiers retrouveront le calme sans le va et viens des camions.
- En collectant les sites de dépôt, la Ville économisera des dollars en carburant, en salaire, en entretien routier et mécanique. Voilà le financement pour du transport en commun gratuit.
- Les commerçants vendront du vrac.
- Les consommateurs feront des économies en évitant de payer et de générer de l'emballage.
- Les sacs à ordures maigriront.

Un organisme à but non lucratif offrira un service de collecte des matières résiduelles à vélo et pédestre, du domicile au site de dépôt, pour les gens avec des fragilités de déplacement.

### Autres propositions améliorant la collecte des matières résiduelles

**1. Un règlement obligeant les citoyens, entreprises et lieux publics de se munir d'installations tri sélectif/poubelle/matières putrescibles\* et s'assurer qu'ils sont utilisés adéquatement sous peine d'amende.**



Il y a un règlement interdisant de jeter des ordures dans l'environnement. Mélanger recyclage et ordures est un crime contre la nature. Les entreprises ayant des compacteurs recyclent rarement. Une poubelle devrait être accompagnée du recyclage et du compostage.

Les parcs, terrains de sport (tennis, soccer, ...), patinoires, ... de la ville de Québec sont souvent équipés de poubelle mais aucune installations recyclage.

\*Lorsque la ville sera disposée à traiter les matières putrescibles.

**2. Pour les rues larges et à deux voies, les citoyens et commerçants positionnent les matières résiduelles d'un seul côté de la rue le jour de cueillette. (ex : du côté numéros civiques impairs)**

- Rapidité d'exécution
- Camion parcours moins de KM, moins d'essence, moins d'usure
- Moins polluants
- Plus économiques